

Séjours linguistiques : les bons plans pour partir moins cher



Le 28 mars 2013 – Les séjours linguistiques pour juniors ou adultes sont des investissements pour l’avenir. Cependant pour de nombreuses familles, leur prix peut être un frein à l’achat. Alors voici quelques conseils pour faire des économies, et profiter des offres de financements.

Des réductions toute l’année

- **les réductions pour inscription précoce** : réserver son séjour linguistique plus de 4 mois avant le départ permet de profiter de la prime pour inscription précoce de 50€. L’intérêt est double : s’assurer d’avoir de la place sur le séjour souhaité, et bénéficier d’une réduction valable sur toute la gamme de séjours linguistiques SILC.
- **les aides des comités d’entreprise et des œuvres sociales** : certains CE ont des accords avec SILC : ils proposent des tarifs préférentiels aux enfants des salariés, ou prennent en charge une partie du séjour. Pour les autres CE, SILC offre automatiquement une remise de 5% sur le séjour si la fiche d’inscription est tamponnée par le CE.
- **les offres ponctuelles** : sur les pages [offres spéciales](#) ainsi que la [page Facebook](#) de SILC sont postées des offres promotionnelles ponctuelles
- **suggérer SILC à son entourage** : pour chacun des filleuls qui s’inscrit à un séjour linguistique SILC, le parrain bénéficie de 30€ de réduction. 4 filleuls = 120€ de réduction. Une bonne raison de jouer les ambassadeurs !
- **être fidèle** : SILC offre 50€ de réduction à chaque nouvelle inscription d’un participant.

Des possibilités de financement

- SILC accepte le paiement du séjour **en chèques vacances**, pour une partie ou la totalité du prix du séjour
- les séjours sont payables en trois fois, mais d’autres **solutions d’échelonnement** peuvent être mises en place
- les **CIF et DIF** (Congé ou Droit Individuel à la Formation) pour les salariés permettent de suivre des formations linguistiques – Le service Ressources Humaines est en mesure d’informer sur ses droits au DIF.

Par ailleurs, SILC propose de **réserver soi-même ses titres de transport**. Les compagnies aériennes proposent de réserver des vols jusqu’à 1 an à l’avance. Veiller toutefois à souscrire l’assurance annulation, non prévue dans les billets à bas coûts non remboursables ni échangeables. Préférer des **dates de départ en dehors des vacances scolaires ou des fêtes locales** (ex : Thanksgiving aux USA) : les prix des billets d’avion et de train sont généralement moins chers.

Que ce soit pour le séjour ou le transport, **les prix des séjours SILC sont négociés** avec tous les partenaires, et **ajustés au plus précis. Une réduction de 50 voire 100€ sur certains séjours est donc une très bonne occasion à saisir**. Si un organisme vous propose des promos de -20 ou -30%, fuyez, cela signifie qu’il aura probablement gonflé artificiellement ses prix au préalable, ou qu’il rognera sur la qualité !

Plus d’informations sur les solutions pour partir moins cher [auprès des conseillers SILC](#).

SILC, Séjours Internationaux Linguistiques et Culturels

Créé en 1965, SILC fait voyager chaque année 20 000 personnes à travers le monde, en proposant plus de 100 programmes et destinations différentes. 49 collaborateurs créent, préparent et coordonnent les 800 séjours annuels, en coopération avec les animateurs agréés, les professeurs et les familles d’accueil. SILC est labellisé NF Services, gage de qualité ; il est également membre de l’OFFICE National de Garantie des Séjours et Stages Linguistiques, qui édicte des critères de qualité stricts, en collaboration avec des Associations de Consommateurs agréées et des Fédérations de Parents d’Elèves. <http://www.silc.fr>
 Contact Presse : Lucile PROUTEAU – Lucile.p@silc.fr – 05.45.97.41.34 | [Dossier de presse SILC en ligne](#)